

# Rencontre RANDONNÉE et TRUFFES

## en Drôme Provençale entre RICHERENCHES et GRIGNAN

Du Vendredi 20 Février au Samedi 21 Février 2026  
au : PRIEURÉ DE GRIGNAN



### INFORMATIONS SUR LA RENCONTRE

**RENCONTRE en DEMI PENSION** - Informations détaillées sur le site (hébergement - sortie - conditions).

Départ de St GERMAIN rassemblement à 6 h 45 pour rendez vous vers 9 h 30 au parking de la Vierge à REAUVILLE

Randonnée : Vendredi de l'Abbaye d'Aiguebelle (5 à 6 heures - 330 m dénivelé) - Samedi : Marché aux truffes de Richerenches avec avec dégustation au Cellier des Templiers (7 euros) avec toasts truffés - après midi rando depuis Montségur sur Lauzon (4 heures - 165 m)

Retour vers 17 heures pour environ 19 heures 30 à St Germain - Déplacement en véhicule correctement équipé.

Gîte réservé pour : 10 à 15 personnes

Sac à dos pour sortie à la journée - Prévoir pique nique pour les deux jours

### ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS - Formulaire à remplir sur le site.

Pour faciliter la gestion des participations, l'INSCRIPTION sur le site est INDISPENSABLE et OBLIGATOIRE.

**Bien LIRE** les informations complémentaires définies pour la rencontre, afin de répondre et connaître les différentes demandes et options de participation. De plus, l'enregistrement informe le chargé d'itinéraires sur les questions posées et sur le nombre de participants. Suivi possible du nombre d'inscriptions par les participants (si connecté). Participation validée en fonction du nombre de places disponibles.

**VALIDATION DE L'INSCRIPTION** : Retour du coupon d'inscription détachable ci dessous, reste toujours de mise, pour acceptation des conditions.

Avant de s'inscrire, CONSULTEZ sur le site du club ([www.lesgrisemottes-rando.org](http://www.lesgrisemottes-rando.org)), toutes les conditions générales d'INSCRIPTION et de PARTICIPATION, pour les connaître et, se conformer à ces recommandations.

### CONDITIONS - Bien LIRE aussi (tract d'inscription sur site - lecture grossie)

**INSCRIPTION - RESERVATION :** S'INSCRIRE et VERSER au plus vite l'acompte pour fin Décembre 2025

**Versement ACOMPTÉ :** Mentionnez au dos du chèque : la rencontre. Un chèque d'acompte demandé pour réservation : 100 euros non encaissé.

Cout estimatif hébergement entre 70 et 80 euros par personne pour 1 demi pension. Coût de la rencontre en attente de finalité.

Le covoiturage et les repas midi et boissons particulières sont à régler en plus.

Pas d'assurance d'annulation mise en place pour la rencontre et l'hébergement. Les premiers inscrits ayant versés l'acompte seront retenus.

**CONDITIONS :** Votre inscription ne sera validée qu'après réception de son règlement, aucun remboursement ne sera effectué après les réservations. Veuillez adresser les chèques par organisation. L'inscription sera acquise au club, si vous ne nous présentez pas le jour du départ. Si désistement après réservation, l'acompte sera encaissé, sauf si celui qui annule trouve un remplaçant compatible.

Chaque participant s'inscrit dans le cadre d'une démarche individuelle. Présence obligatoire à la réunion précédent la rencontre (information).

**ANNULATION :** En cas d'annulation de votre participation, de votre fait, quel qu'en soit l'objet, aucun report et remboursement ne seront possibles (sauf dans certains cas de force majeure, dûment justifié au club et surtout par l'acceptation du gestionnaire de l'hébergement). Le club peut décider d'accorder ou non le remboursement en tenant compte d'une retenue correspondant aux frais engagés. Aucun remboursement sera effectué si présence non effective le jour du départ.

**Mise en place du COVOITURAGE (Participation aux frais) - Le club n'organise pas le covoiturage - Rapprochez vous directement auprès des conducteurs**

**Chaque participant doit respecter le règlement interne du club concernant l'organisation des sorties pédestres et d'inscriptions.**

Le club se réserve le droit de modifier le règlement et les conditions de participations à la suite d'imprévu et indépendamment de sa volonté.

Le retour du coupon d'inscription et, l'enregistrement sur le site vaut déclaration d'acceptation des conditions d'inscription et d'organisation.

Informations complémentaires, confirmation d'inscription données lors des réunions mensuelles et par le chargé d'itinéraire.

Pour toutes les sorties, la licence FFR (saison en cours) est obligatoire (pour l'assurance) et l'avoir sur soi.

Pour tous renseignements par les chargés d'itinéraires : contactez : DANIEL SERRES

**Retour INSCRIPTION (coupon + règlement) : LES GRISEMOTTES 180 CHEMIN DU MOULIN 69210 ST GERMAIN NUELLES**

TRACT SUSCEPTIBLE A MODIFICATION

MAJ 12/11/2025

AFFICHE

#REF !

IMPRIME PAR NOS SOINS

#### COUPON D'INSCRIPTION

Mme, Mr, **NOM :** ..... **Prénom :** .....

Adresse complète : Rue : .....

Adresse MAIL : ..... @ .....

Votre numéro de licence ffrp (validité de la saison en cours) : N° .....

Déplacement : Prenez vous votre voiture personnelle correctement équipée pour CO VOITURAGE OUI / \_\_\_\_ NON / \_\_\_\_

Bien REPONDRE sur le formulaire du site aux différentes options, SI à choisir (les formules ayant retenues le plus grand nombre de voix seront retenues)

Chèque d'inscription à l'ordre du club pédestre LES GRISEMOTTES : de 100 euros de suite.

Je déclare m'inscrire en connaissance des conditions d'organisation et d'inscription et, être apte à la pratique de la randonnée de bon niveau. De plus, j'accepte les conditions de transport, de la rencontre et de la pratique de la randonnée, le tout sous ma seule et entière responsabilité.  
Fait à : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

#### RENCONTRE RICHERENCHES FEVRIER 2026

Code Postal : ..... Ville : .....

N° Téléphone : / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Sous réserve d'organisation (chèque retourné en cas d'annulation) - Un chèque par organisation